

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Génération Entreprendre à Nice

- Actualité - Actualité locale -

Date de mise en ligne : jeudi 6 avril 2006

Nice Premium



Confortée par le succès rencontré lors des éditions précédentes, l'Association Génération Entreprendre, en partenariat avec le Fonds Social Européen, le Service Public de l'Emploi (DDTEFP 06, ANPE, AFPA, Assédict), le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, la Région PACA et la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur, organise, pour la 4e année consécutive, le forum de la création et de la reprise d'entreprise à Acropolis vendredi 7 avril de 9h à 19h. 2000 visiteurs y sont attendus.

Le Forum Génération Entreprendre s'adresse à celles et ceux qui souhaitent se renseigner sur les étapes et les démarches de la création et concrétiser un projet de création ou de reprise d'entreprise.
(entrée libre et gratuite).

50 exposants - 5 villages de stands

5 villages de stand permettront d'optimiser les rencontres entre visiteurs et exposants :

- ▶ Institutions, collectivités et consulaires : Service Public de l'Emploi, Chambre de Métiers, CANCA, CCI Côte d'Azur, Région PACA...
- ▶ Fournisseurs d'informations : INSEE, EDF, INPI, France Télécom...
- ▶ Conseil et accompagnement : Boutique de Gestion ACEC, Plates-Formes d'Initiative Locale, Union Régionale des SCOP, Centre de Gestion Agréé des Alpes-Maritimes, Plie...
- ▶ Financement, juridique et fiscal : Ordre des Experts-Comptables, Ordre des Avocats, Crédit Mutuel, Adie, Société Générale, Caisse d'Epargne...
- ▶ Protection Sociale : Urssaf, AVA Côte d'Azur, CMR Côte d'Azur, Organic, Réunica...

Des ateliers et une exposition sur le Fonds Social Européen Un programme comprenant une conférence généraliste et 8 ateliers permettra aux visiteurs d'approfondir les sujets indispensables à la création d'entreprise et d'être sensibilisé à l'intérêt de la reprise d'entreprise, thématique phare de cette 8e édition. En effet, consciente du nombre croissant d'entreprises à reprendre, l'association Génération Entreprendre a décidé de mettre l'accent sur la reprise d'entreprise : un espace spécifique réunissant des experts de différentes structures abordera les questions juridiques, sociales, la formation, l'accompagnement...

Enfin une exposition sur les projets soutenus par le Fonds Social Européen présentera différentes initiatives portées par les acteurs locaux.

Les prix Coup de Coeur

C'est lors de l'inauguration, en présence de personnalités politiques et institutionnelles, prévue le 7 avril à 11h00 que seront révélés les lauréats des Prix Coup de Coeur 2006. Le créateur et le repreneur récompensés se verront attribuer chacun la somme de 1 500 euros.

Les personnes intéressées pourront retrouver les informations relatives au forum sur le site www.generation-entreprendre.com [http://www.generation-entreprendre.com] programme, exposants, informations pratiques...

Interview de Raphaël Gentot, organisateur de génération entreprendre

Nice-Première : Quel est l'objectif de ce forum ?



Raphaël Gentot : L'objectif est de rassembler en un lieu unique deux populations. Tout d'abord celle qui a un projet de créations d'entreprises et puis celle composée par les acteurs qui conseillent, accompagnent et apportent des aides financières aux personnes créatrices. Le forum offre aux porteurs de projet une meilleure lisibilité des acteurs assistant la création de société. Il contribue à démocratiser la création. Il apprend aux 2000 visiteurs qu'on peut créer une entreprise lorsqu'on est mixte.

NP : Comment se porte la création d'entreprises dans la région ?

RG : La région Paca est la deuxième région la plus créatrice d'entreprises derrière l'Île de France. C'est aussi malheureusement une des régions où le taux de mortalité est le plus important. Le cap des trois ans est le plus difficile à franchir.

NP : Quelles sont les étapes à effectuer avant de se lancer dans la création d'entreprises ?

RG : Tout dépend du statut. Cela dépend si on est actif ou demandeur d'emploi et si on dépend de la chambre de commerce ou la chambre des métiers. Les organismes accompagnent les porteurs de projet. Le taux de survie augmente si on est conseillé par un expert. Les institutions apportent des aides pour financer les experts. Elles peuvent être nulles si on est demandeur d'emploi.

NP : Quelles sont les critères du jury pour décerner les prix "coup de coeur" ?

RG : Le prix coup de coeur récompense une entreprise créée après le 1er janvier 2005. La qualité de l'initiative, l'énergie employée pour atteindre les objectifs fixés représentent les critères principaux. Cette année et c'est la nouveauté, un prix sera décerné à un repreneur d'entreprise.

NP : Y a-t-il un âge prérequis pour créer sa propre entreprise ?

RG : Il n'y a pas vraiment d'âge prérequis : les plus âgés ont plus d'expérience et les plus jeunes plus d'énergie. Il est vrai que depuis quelques années les start-up créées par des jeunes souvent juste après leurs études fonctionnent très bien.